

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école l'Envolée**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS  
ÉCOLE L'ENVOLÉE**

**Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue  
le 10 octobre 2017 à 18h45**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Josée Beaudry,	Présidente, Parent
Sylvain Gagné,	Parent
Audrey Cyr,	Parent
Sylvain Messier,	Parent
Daniel Ouellette,	Parent
Bianca Lavoie,	Parent
Jean-Benoît Farand,	Enseignant
Isabelle Courcy,	Enseignante
Maryse Catudal,	Enseignante
Guillaume Brouillard,	Enseignant
Mylène Gagnon,	Secrétaire
Francis Labranche,	Services complémentaires

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

Denis Hudon,                      Directeur

**ÉTAI(EN)T ABSENT(S)**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18h45**

Monsieur Denis Hudon accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h45.

**20CE17-18-001**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Denis Hudon présente l'ordre du jour et ajoute un point soit la nomination de substituts pour le CE. M. Sylvain Messier propose que les membres profitent de ce temps pour se présenter.

Il est proposé par Mme Isabelle Courcy et appuyé par Mme Maryse Catudal et résolu :

**QUE** l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**20CE17-18-002 3. NOMINATION DE LA PRÉSIDENCE ET VICE-PRÉSIDENCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Monsieur Denis Hudon informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme président. Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement. Mme Isabelle Courcy propose Mme Josée Beaudry. Cette proposition est appuyée par M. Daniel Ouellette. Mme Bianca Lavoie arrive à 19h00.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**20CE17-18-003 4. NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE**

Madame Josée Beaudry propose Mme Mylène Gagnon à titre de secrétaire.  
La proposition est appuyée par Mme Isabelle Courcy.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**5. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ**

Mme Josée Beaudry informe qu'il y a lieu de nommer des membres de la communauté au conseil d'établissement de l'école. Présentement, il n'y a aucun représentant de la communauté qui se propose pour ce poste. Nous sommes en attente de personnes désirant combler ce poste durant l'année pour notre CE.

**20CE17-18-004 6. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUIN 2017**

Mme Josée Beaudry amène le point de suivi du dernier CE sur la question du budget. M. Denis Hudon détaille les montants et explique que les différences entre les montants étaient dû à l'achat d'agendas et à la reprographie. Un (e) vice-président (e) est également proposé à la demande de Mme Isabelle Courcy afin de suppléer si absence de Mme Josée Beaudry. Cette dernière propose M. Sylvain Messier, qui accepte. Cette proposition est appuyée par M. Daniel Ouellette.

Monsieur Denis Hudon mentionne que cette année, nous aurons des substituts pour le CE. Pour les parents, M. Patrick Bélanger et Mme Kathleen Taylor occuperont ce poste. Les substituts pour les enseignants seront Mme Geneviève Gauvin et Mme Guylaine Caya et pour l'équipe des services, ce sera Mme Émilie Villemure.

Monsieur Sylvain Messier demande que le compte rendu de l'AG soit envoyé aux membres du CE. M. Denis Hudon propose de le présenter lors de la prochaine rencontre en novembre.

Il est proposé par M. Sylvain Messier et appuyé par Mme Audrey Cyr:

**QUE** le procès-verbal du 6 juin 2017 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 7. QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Judith Cusson, animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire, amène un point de vue sur la décision de l'emplacement futur du programme PEI, soit celui de garder l'école l'Envolée comme école de quartier qui dessert sa clientèle locale. Elle veut que le CE se penche sur la question à savoir à qui va profiter le plus le fait d'avoir le PEI ici même et qui aurait le plus besoin d'une école de quartier. Elle demande que la décision prenne en compte le bien-être des élèves.

Mme Guylaine Caya, enseignante au PEI, prend la parole. Elle explique aux membres qu'une école dédiée PEI serait l'idéal puisque cela permettrait aux élèves de poursuivre le programme dans un lieu unique, et que tous les enseignants seraient dédiés à ce programme seulement. Il serait plus facile de garder cette clientèle pour toute la durée de son secondaire. L'école PEI éviterait le poids financier qu'entraîne la diminution de ses élèves et l'obligation d'ajouter aux groupes PEI des élèves du secteur régulier. Le PEI étant en compétition directe avec l'école privée, il serait une alternative intéressante pour le parent qui ne veut pas envoyer son jeune dans une école privée. Il a été démontré que les écoles PEI qui sont regroupées dans une plus petite école n'ont pas le problème des élèves qui quittent et ont même des listes d'attentes. Mme Guylaine Caya croit que l'école dédiée PEI servirait les élèves du PEI de façon très adéquate.

## 8. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (PRÉSENTATION)

Il n'y a aucune question des membres suite à leur lecture des règles de régie interne.

20CE17-18-005

## 9. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CE

Madame Josée Beaudry explique le montant de 200 \$ qui est attribué au CE par année et qui n'est pas reconduit si non dépensé. Un formulaire est disponible pour les frais de gardiennage et de déplacement pour les membres. Par contre, Mme Josée Beaudry propose d'utiliser ce montant pour des formations pour les membres.

Il est proposé par M. Sylvain Gagné et appuyé par Mme Maryse Catudal:

**QUE** le budget du fonctionnement du CE soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20CE17-18-006

## 10. CALENDRIER DES RENCONTRES

Madame Josée Beaudry mentionne un projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018. Deux dates doivent être modifiées soit celle du 14 novembre, qui sera remplacée par le 7 novembre et celle du 10 avril. Cette dernière date sera discutée lors d'un point de suivi au CE du 13 février.

- Il est donc entendu que les rencontres auront lieu les mardis, à 18h45 selon le calendrier établi.

Il est proposé par M. Francis Labranche et appuyé par Mme Audrey Cyr:

**QUE** le projet du calendrier des séances du conseil d'établissement soit adopté avec la modification mentionnée ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**20CE17-18-007 11. ENTENTE DES LOCAUX**

Mme Josée Beaudry propose de déléguer à M. Denis Hudon le dossier des locations de salles.

Il est proposé par Mme Bianca Lavoie et appuyé par M. Daniel Ouellette:

**QUE** M. Denis Hudon soit mandaté pour cette tâche.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**12. INSCRIPTION DES MEMBRES ET DÉNONCIATION D'INTÉRÊT**

La fiche d'inscription et les feuilles de dénonciation d'intérêts sont remises à chaque membre du CE qui les complètent et les remettent à la secrétaire.

**20CE17-18-008 13. CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE**

Madame Josée Beaudry informe les membres du CE des critères de sélection d'une direction d'école. M. Sylvain Gagné mentionne que le mot « qualité » devrait être changé pour le mot « compétence » au troisième énoncé. Le dernier point concernant la communauté sera modifié pour : « Démontre de l'intérêt à travailler en partenariat avec la communauté pour le bien de la clientèle scolaire ».

Il est proposé par Monsieur Sylvain Messier et appuyé par Maryse Catudal :

**QUE** les critères de sélection d'une direction d'école soient approuvés avec les modifications demandées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**20CE17-18-009 14. CALENDRIER DES ACTIVITÉS**

Les membres consultent le calendrier des activités. Mme Josée Beaudry demande qu'un lien soit fait avec l'argent demandé aux parents au début de l'année scolaire et les montants déboursés lors des activités. M. Denis Hudon propose de séparer les montants afin de connaître le coût exacte pour les autobus, l'activité elle-même, et les autres coûts si nécessaires. M. Jean-Benoît Farand suggère que le formulaire que les enseignants utilisent pour les activités soit modifié, il propose également d'ajouter le nombre d'élèves que ladite sortie implique.

Il est proposé par Mme Isabelle Courcy et appuyé par M. Jean-Benoît Farand:

**QUE** le calendrier des activités soit approuvé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**20CE17-18-010 15. CAMPAGNE DE FINANCEMENT GDPL**

Monsieur Denis Hudon explique la campagne de financement du GDPL, soit la vente de fromages, de chocolats, de chandails ainsi que les journées sans uniforme. M. Denis Hudon demande au CE un nombre de journées pour l'année pour la tenue de journées sans uniforme.

M. Sylvain Messier propose une journée par mois. C'est la direction qui s'assurera d'une répartition équitable pour ces journées entre les diverses demandes du personnel de l'école.

Il est proposé par M. Sylvain Messier et appuyé par M. Daniel Ouellette:

**QUE** la campagne de financement soit approuvée ainsi que les journées sans uniforme.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**16. PORTES OUVERTES À VENIR**

Monsieur Denis Hudon parle des deux journées pour les portes ouvertes, soit le dimanche 15 octobre et le mercredi 18 octobre. Il mentionne aussi l'examen d'admission pour le PEI.

**20CE17-18-011 17. FONDS À DESTINATION SPÉCIALE : CAMPAGNE DE FINANCEMENT**

Monsieur Denis Hudon mentionne qu'il y a des surplus de la campagne de financement 2016-2017 et demande à ce que ce montant de 10,256.70 \$ soit reporté pour l'année 2017-2018. Il demande également qu'une partie du surplus, soit environ 3600 \$ puisse être investi pour les midis Barak.

Il est proposé par Mme Bianca Lavoie et appuyé par Mme Maryse Catudal :

**QUE** le transfert de fonds pour l'année 2017-2018 soit approuvé ainsi que la dépense pour les midis Barak.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**20CE17-18-012 18. FONDS À DESTINATION SPÉCIALE – PEI**

Monsieur Denis Hudon explique qu'il y a un transfert de fonds à effectuer, car il y a des surplus d'argent de l'année 2016-2017 dans le fond à destination spéciale PEI du montant de 21,966.86 \$. L'école aimerait reporter ce montant pour l'année 2017-2018. Le transfert de fonds du PEI sert à aider financièrement les familles qui ne peuvent déboursier en totalité les frais requis pour s'inscrire au programme PEI des écoles l'Envolée et JHL.

Des coquilles seront à corriger sur la feuille d'aide au PEI. Mme Isabelle Courcy verra à faire les corrections avec M. Martin Nadeau. La campagne de financement au Super C sera maintenue encore cette année.

Il est proposé par M. Sylvain Messier et appuyé par Mme Maryse Catudal :

**QUE** le transfert du solde de la réserve de fonds à destination spéciale PEI de l'année 2016-2017 à l'année scolaire 2017-2018 soit approuvé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**20CE17-18-013 19. PROGRAMME PEI : FRAIS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019**

Monsieur Denis Hudon mentionne qu'une demande a été faite pour augmenter les frais du programme de 625 \$ à 650 \$ pour les élèves des sec 1 et 2. La cause étant : le frais de l'IB, les variations du taux de change, les formations et le remplacement des enseignants, les frais pour les activités : tout a augmenté au cours des dernières années, mais le montant pour le programme n'a jamais été majoré. Mme Isabelle Courcy veut informer les parents des frais réels du programme aux portes ouvertes. Pour pallier aux dépenses de plus en plus élevées pour tout ce qui a trait au PEI, Mme Josée Beaudry demande à ce qu'il soit mentionné aux parents ces frais sont approximatifs. Un point de suivi sera à l'ordre du jour pour la ventilation des montants qui sont chargés aux parents dans les frais 2018-2019. Ce point sera traité plus tard dans l'année.

Il est proposé par M. Daniel Ouellette et appuyé par Mme Isabelle Courcy:

**QUE** l'augmentation des frais au 1<sup>er</sup> cycle soit accordée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**20CE17-18-014 20. QUELLE EST LA POSITION DU CE ENVERS LE PEI**

Le CE de l'école l'Envolée doit prendre position sur cette question à savoir s'il préfère que l'Envolée devienne une école dédiée PEI ou si le programme PEI devrait être à JHL. La décision prise ne sera aucunement officielle, c'est une demande de la C.S. Différents points de vue sont apportés par les membres du CE, tels que les programmes, le clivage, la diversité, l'encadrement, les infrastructures... M. Jean-Benoît mentionne un sondage du CPE qui a été envoyé à tous les membres du personnel sur cette question. Sur les 75 personnes qui ont reçu ce sondage : 45 ont répondu. 20 étaient en faveur du PEI à l'Envolée, et 25 étaient en faveur du PEI à JHL. La question principale revient à : quel est l'endroit où la clientèle scolaire sera le mieux servie et qui profitera le plus d'une école dédiée PEI. Les enseignants du PEI à l'Envolée sont pour l'école dédiée ici alors que les enseignants de JHL sont plutôt en accord pour le PEI à leur école.

Monsieur Jean-Benoît Farand propose la tenue d'un vote secret, il est secondé par Mme Bianca Lavoie.

Monsieur Denis Hudon annonce les résultats du vote secret : 3 personnes se sont abstenues, 3 personnes ont choisi JHL pour le PEI et 6 personnes ont choisi l'Envolée. Le vote n'est pas unanime, mais est majoritaire.

Cette proposition est approuvée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

## 21. COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Sylvain Messier fait le compte rendu de l'assemblée générale à laquelle il a assisté. Il a été sélectionné pour être le représentant du CP. Il a participé à deux rencontres jusqu'à maintenant. Il parle du transport scolaire, des webinaires de FCQP et des formations qui pourraient intéresser les parents du CE. Il fera parvenir la documentation pour ces formations au secrétariat afin que l'information soit retransmise aux membres du CE. Une rencontre aura lieu le 18 octobre, sur le sujet du HDAA. De plus, des élections ont eu lieu.

## 22. CORRESPONDANCE

Il n'y a pas de correspondance.

## 23. INFORMATION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

M. Denis Hudon félicite les membres du CE pour la belle consultation concernant la question du PEI qui s'est faite dans le respect.

## 24. MOT DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Le personnel mentionne la belle rentrée scolaire de cette année et anticipe la fin des rénovations de la cafétéria.

## 25. VARIA

Il n'y a aucun point au varia.

20CE17-18-015

## 26. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre au jour ayant été traités, il est proposé par Mme Maryse Catudal et appuyé par Mme Isabelle Courcy :

**QUE** la séance soit levée à 21h55.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Josée Beaudry  
La présidente

---

Denis Hudon  
Le directeur